

# RÉUNION CLIS DE BURE/ANDRA

12 mai 2021

Pascal C. LEVERD  
Adjoint au Directeur du projet Cigéo



1- Présentation de la démarche de concertation sur Cigéo menée par l'Andra

- Focus sur les dispositifs de concertation sur la phase industrielle pilote (Phipil) et gouvernance sur le projet centre de stockage Cigéo

2- Présentation de la proposition de l'Andra sur la Phase industrielle pilote et échanges

3- Présentation de la proposition de l'Andra sur la gouvernance du centre de stockage et échanges

4- Présentation du dispositif de conférence de citoyens sur la Phipil et échanges

# Les prochaines étapes des concertations sur le projet Cigéo en 2021

Réunion de lancement 28/01



## Concertation PHIPIL de Cigéo

Echanges parties prenantes/webinaire PP de mise en commun (Phipil + Gouvernance)

Conférence de citoyens « Phipil »

Modules de participation –plateforme concertation Andra

Réunion de clôture avant mi-juillet



Intégration des conclusions dans le dossier de demande d'autorisation de création

Plan directeur de l'exploitation PDE (pièce 16)

+ Mise à jour du bilan de la participation du public (pièce 14)

Webinaire intermédiaire sur les 2 sujets avec les PP à partir de mi-juin

Concertations sur les sujets de portée nationale et locale

Plateforme de participation opérationnelle depuis le 07/05



## Concertation gouvernance de Cigéo

Echanges parties prenantes

Modules de participation – plateforme concertation Andra

1<sup>er</sup> semestre

2<sup>nd</sup> semestre

Lancement 03/05

Concertation SNCF / ligne 027 000

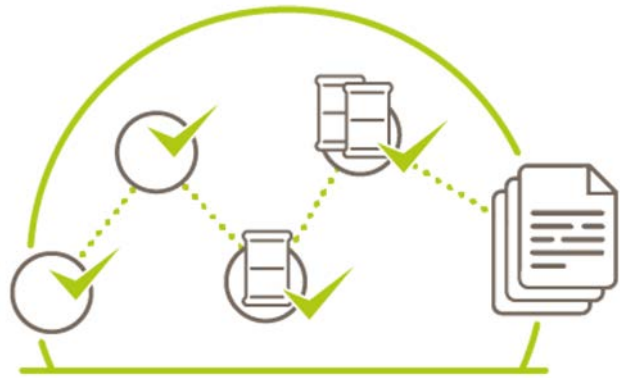
Clôture 08/06

EP DUP

Concertation CD52 RD60

Aménagement de l'espace et du cadre de vie

Concertations sur les sujets de portée locale



La phase industrielle pilote de Cigéo

# La phase industrielle pilote telle que proposée par l'Andra

# L'origine de la phase industrielle pilote (Phipil)

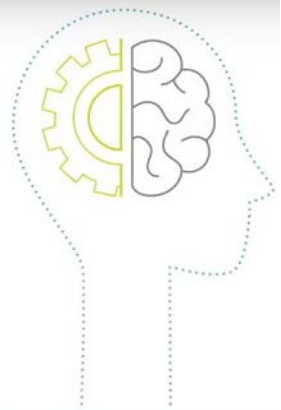
Le centre de stockage Cigéo est une **installation industrielle inédite** :

- **Son objet** - le stockage en couche géologique profonde de déchets HA et MA-VL dans l'argile
- **Ses caractéristiques** - environnement souterrain, sa profondeur, ses dimensions, la durée séculaire de son fonctionnement, la très longue durée de ses objectifs de sûreté
- **Son unique finalité** - le respect de la protection durable de la santé des personnes, de la sécurité et de l'environnement (exigences de l'article L542-1 du code de l'environnement)
  - **Sûreté assurée de manière passive à très long terme après-fermeture**

Le principe de la Phipil a été retenu par l'Andra à l'issue du **débat public de 2013**.

Il répond à une **démarche progressive et prudente pour la construction** et le démarrage d'une installation considérée comme complexe.

La Phipil a été intégrée dans le **plan directeur du projet en 2016**.



Phase Industrielle Pilote



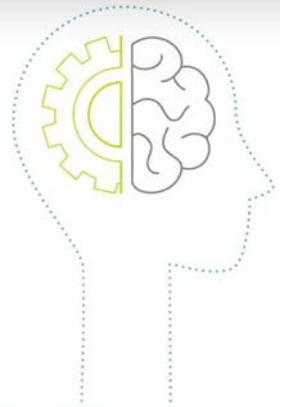
# Le contexte réglementaire actuel de la phase industrielle pilote (Phipil)

**Le Parlement a adopté une loi** fixant le principe de la Phipil (code de l'environnement L.542-10-1) :

- l'exploitation du centre de stockage « débute par une phase industrielle pilote permettant de conforter le caractère réversible et la démonstration de sûreté de l'installation, notamment par un programme d'essais in situ »
- tous les colis de déchets doivent rester aisément récupérables durant cette phase. La phase industrielle pilote comprend des essais de récupération de colis de déchets
- la mise en service est limitée à la Phipil
- l'Andra produit un rapport pour le Parlement dans lequel elle présente ses résultats
- le rapport de l'Andra est évalué (ASN, CNE, collectivités, OPECST)
- une nouvelle loi est votée pour décider des conditions de poursuite du projet



Cigéo est la seule installation industrielle pour laquelle un tel mécanisme d'examen parlementaire est prévu après son autorisation de création.



Phase Industrielle Pilote



# La phase industrielle pilote proposée à la concertation – Le rôle de la Phipil

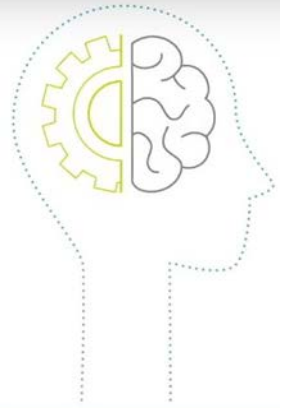
La Phipil sert à **décider de la nature de la phase suivante** (arrêt ou poursuite) et à la préparer.

Un objectif principal pour la Phipil :

- consolider, concerter et, autant que possible, partager les éléments de connaissances à apporter au Parlement pour qu'il puisse fonder sa décision sur la poursuite du projet

Un double enjeu de la Phipil :

- une phase d'apprentissage technique
  - Conforter *in situ*, dans les conditions d'environnement réelles, des données utilisées pour sa conception et pour sa démonstration de sûreté
  - prendre en main progressivement l'exploitation de l'installation industrielle
  - préparer les phases suivantes
- une phase d'apprentissage de la gouvernance de Cigéo
  - les décisions et échanges pendant la Phipil constituent, pour la participation du public et des parties prenantes, des cas concrets pour mettre en place, roder et acquérir la pratique de la gouvernance



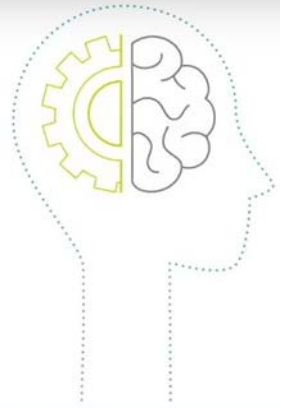
Phase Industrielle Pilote



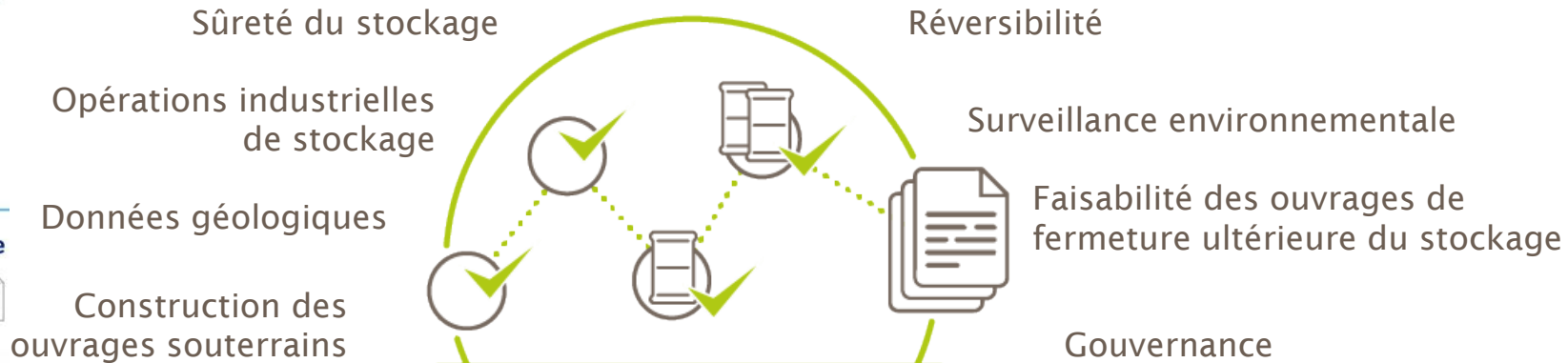
# La phase industrielle pilote proposée à la concertation

## - Les éléments de connaissance à acquérir en Phipil

Les **éléments de connaissance identifiés comme fondamentaux** pour la future décision du Parlement qui restent à stabiliser, puis à décliner ultérieurement en termes d'objectifs, de critères de réussite et de programmation opérationnelle :



Phase Industrielle Pilote





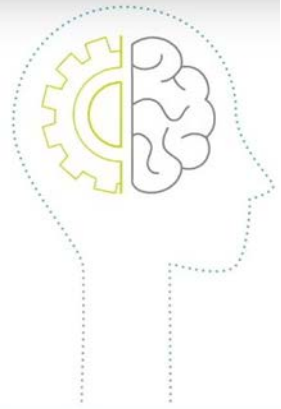
# La phase industrielle pilote proposée à la concertation - Le déroulement de la Phipil

## Un déroulement en **deux parties** :

- Une première partie couvrant la construction initiale et des essais avec des maquettes de colis (10 à 15 ans)
  - Des démonstrateurs d'alvéoles sont d'abord construits (non destinés à recevoir des colis de déchets)
  - Les alvéoles de stockage pour les colis de déchets sont construits dans un second temps
- Une seconde partie couvrant des essais avec des colis de déchets radioactifs et des opérations de stockage pendant quelques années (5 à 10 ans) pour acquérir du retour d'expérience industriel

## Une durée prévisionnelle totale de **15 à 25 ans** :

- Cette durée prévisionnelle n'est pas intangible
- La Phipil durera le temps requis pour que les enseignements qui seront jugés nécessaires à la décision du Parlement et à l'engagement de la phase suivante du projet soient acquis, concertés et, autant que possible, partagés
- Le caractère suffisant du retour d'expérience est un enseignement à tirer collectivement du déroulement propre à la Phipil, plutôt qu'une donnée d'entrée à fixer préalablement



Phase Industrielle Pilote



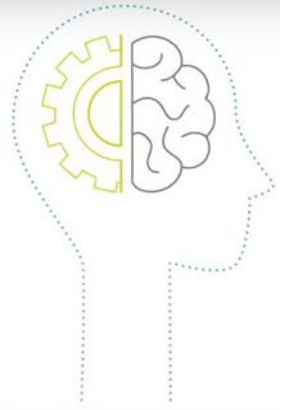
## La phase industrielle pilote proposée à la concertation - La phase qui suivra la Phipil

La Phipil prend fin par **l'autorisation de la phase suivante** dans les conditions fixées par le Parlement :

- soit une phase d'arrêt (retrait de colis, réexpédition, démantèlement)
  - l'Andra préparera une demande d'autorisation de démantèlement
- soit une phase suivante d'exploitation et de développement
  - l'Andra préparera la demande de mise en service de la phase suivante et la transmettra à l'ASN

L'exploitation du centre de stockage Cigéo continue, dans les conditions de l'autorisation de mise en service initiale, pendant :

- le processus d'instruction du rapport de synthèse de la Phipil
- les travaux parlementaires
- la préparation et l'instruction de la demande de mise en service de la phase suivante



Phase Industrielle Pilote



## La phase industrielle pilote proposée à la concertation – Les documents supports aux décisions et aux échanges

La Phipil constitue une phase intense d'échanges. De nombreux documents seront produits par l'Andra :

- o La production de ces documents fera l'objet de concertation avec les parties prenantes et le public

Le rapport de synthèse pour le Parlement.

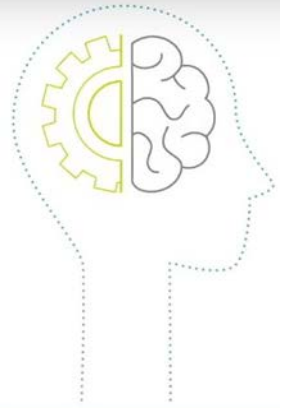
Deux rapports de demandes d'autorisation pour l'ASN :

- o pour la réception des premiers colis de déchets pendant la Phipil
- o pour la mise en service de la phase qui suivra la Phipil

Les rapports pour les revues et réexamens périodiques :

- o 3 revues de réversibilité que l'Andra propose d'organiser
  - Point zéro / point sur les essais en « inactif » / point sur les essais en actif et le fonctionnement
- o 1 réexamen de sûreté que l'Andra propose d'anticiper
  - Examen global de la sûreté et des éventuelles recommandations à mettre en œuvre

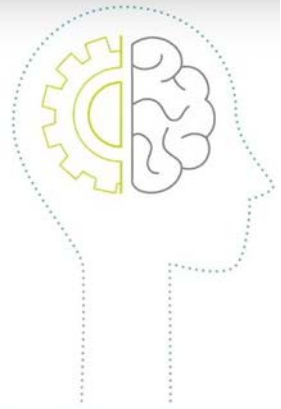
Les mises à jours quinquennales du plan directeur de l'exploitation.



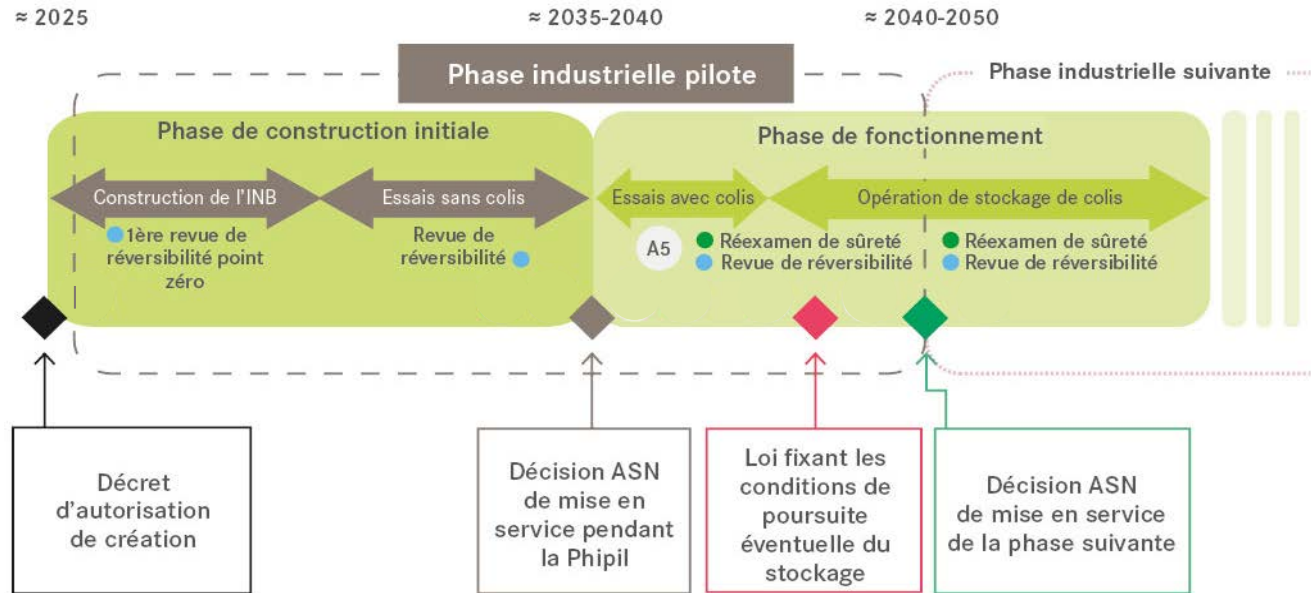
Phase Industrielle Pilote



# La synthèse du déroulement de la Phipil proposée par l'Andra



Phase Industrielle Pilote



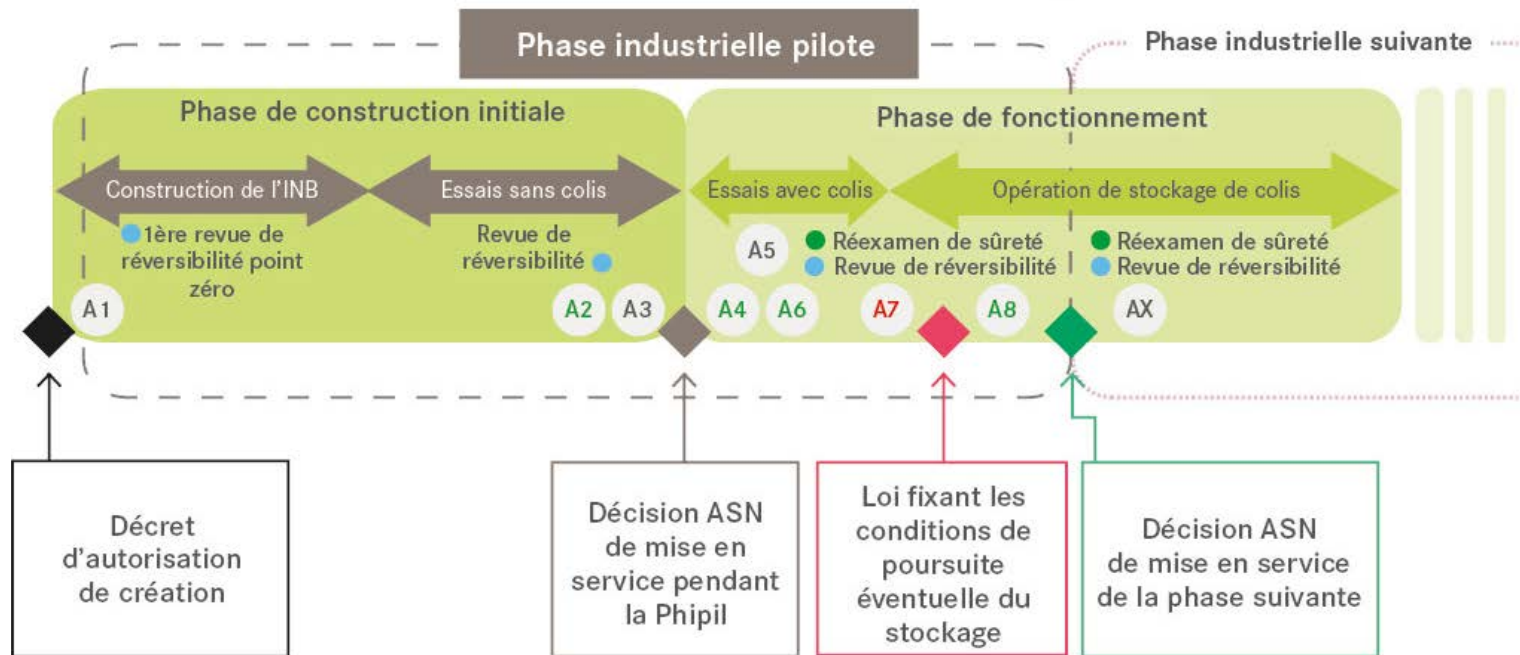
Après la Phipil, si le projet est poursuivi, de nombreux rendez-vous décisionnels jalonnent son développement et seront soumis à la gouvernance :

**Construction d'extensions, modifications, stockage de nouveaux déchets, fermeture...**

≈ 2025

≈ 2035-2040

≈ 2040-2050



Dossier produits par l'Andra (mises à jour quinquennales du PDE non représentées)

**A1** Dossier de préparation de la 1<sup>re</sup> revue de réversibilité

**A2** Dossier de demande de mise en service pour l'ASN

**A3** Dossier de préparation de la 2<sup>e</sup> revue de réversibilité

**A4** Dossier de fin de démarrage pour l'ASN

**A5** Dossier de préparation de la 3<sup>e</sup> revue de réversibilité

**A6** Dossier de réexamen de sûreté pour l'ASN

**A7** Dossier de synthèse de la Phipil pour le Parlement

**A8** Dossier de demande de mise en service de la phase industrielle suivante pour l'ASN

# Information - Les ouvrages de la Phipil / coût / natures des colis

Les ouvrages du centre de stockage construits pour la Phipil constituent ses infrastructures structurantes pour la réception des colis de déchets :

- ils permettent d'éprouver les principales fonctions industrielles
  - Exploitation / travaux
  - Quartier pilote HA (colis peu exothermiques) + 4 alvéoles MA-VL
- en fonction des besoins et des enseignements de la Phipil, la construction d'ouvrages complémentaires pourrait être décidée

Le coût des ouvrages construits pour la Phipil est estimé à **5,06 Mds d'€**.

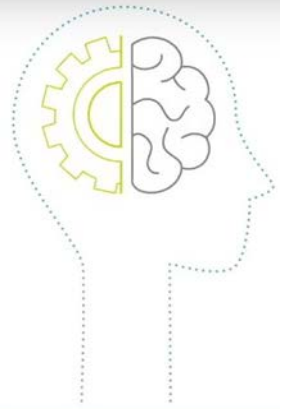
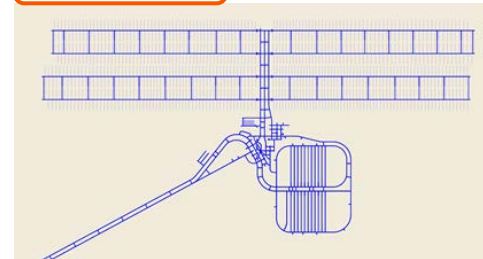
Toutes les natures de colis ne seront pas reçues en Phipil :

- les colis bitumés, les colis HA exothermiques feront l'objet de décisions ultérieures

Ouvrages de la Phipil



Ouvrages à terminaison



Phase Industrielle Pilote



## Information – Ce que n'est pas la phase industrielle pilote

La Phipil est une phase d'acquisition de connaissances, d'essais, d'acquisition de retour d'expérience, d'appropriation de l'outil industriel :

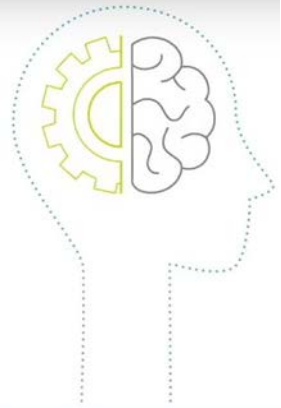
- La Phipil n'est pas une phase expérimentale menée dans un « super laboratoire »
- Le retour d'expérience du fonctionnement industriel de l'installation de stockage réelle, telle que conçue dans l'objectif de perdurer est essentiel pour décider de la poursuite ou non du projet

La Phipil ne signifie pas que l'Andra doute de la capacité du centre de stockage Cigéo à répondre à ses objectifs, notamment en matière de sûreté. La démonstration de sa faisabilité et de sa sûreté sont les prérequis à l'obtention de son autorisation de création.

La Phipil témoigne concrètement de l'approche prudente, progressive et transparente :

- pour construire et démarrer une installation unique pour laquelle tout n'est pas connu et conventionnel
- pour donner le temps et les moyens à la société de suivre son développement, de s'assurer de sa pertinence et de participer aux décisions dans le cadre de sa gouvernance

La Phipil est une partie intégrante du déploiement progressif du centre de stockage Cigéo qui prend en compte ses enjeux techniques et sociétaux.

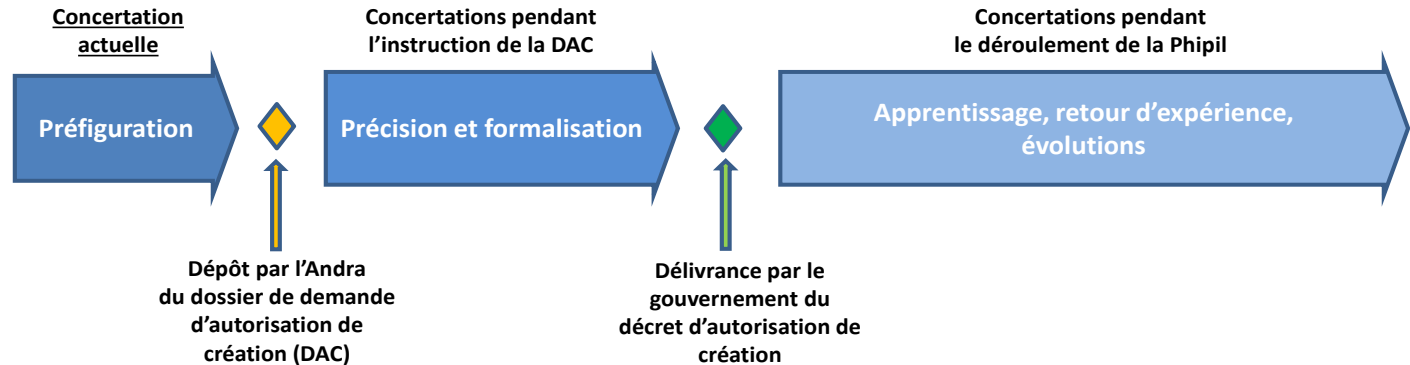


Phase Industrielle Pilote



# Le principe d'une concertation en plusieurs étapes

Les échanges sur la Phipil se poursuivront **dans la durée** (recommandations HCTISN).



## Phase Industrielle Pilote



Décision de la Ministre de la transition écologique et du Président de l'ASN suite au DP PNGMDR – Art. 8

« le PNGMDR définira [...] les modalités d'information du public entre deux mises à jour successives du PDE, ainsi que les modalités d'association du public aux étapes structurantes de développement du projet Cigéo »

« le PNGMDR définira les objectifs et les critères de réussite de la phase industrielle pilote »



# Les objectifs de la concertation sur la phase industrielle pilote



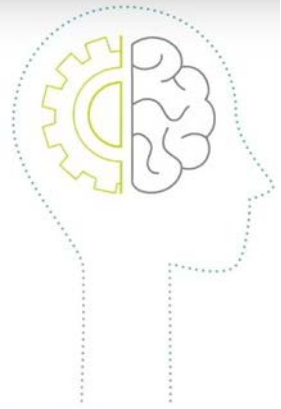
Présenter, prendre l'avis et connaître les questionnements de la société civile :

- Sur la Phipil proposée par l'Andra en terme de démarche
- Les éléments de connaissance à acquérir et à présenter pour fonder la décision du Parlement
- L'organisation de la Phipil, sa durée, son déroulement...
- L'articulation de la Phipil avec les exercices périodiques prévus au cours de l'exploitation (réexamen de sûreté, PDE, revues...)



Les enseignements que l'Andra tire de la concertation lancée par la présente réunion seront :

- Restitués lors de la réunion de clôture et publiés
- Intégrés au plan directeur de l'exploitation du projet Cigéo et au dossier de demande d'autorisation de création
- Serviront de base à la poursuite des échanges et des concertations à mener pendant l'instruction de la DAC et au-delà



Phase Industrielle Pilote





## La gouvernance du centre de stockage Cigéo telle que proposée par l'Andra

# Définition de la gouvernance du centre de stockage Cigéo

- ✓ Selon l'Andra, la gouvernance du centre de stockage Cigéo est la façon dont **seront préparées, prises et suivies les décisions** relatives au **développement et au fonctionnement** du centre de stockage Cigéo.
- ✓ L'Andra propose que soit dénommée « **gouvernance du centre de stockage Cigéo** » uniquement la gouvernance des décisions qui sont du ressort de l'Andra en tant que maître d'ouvrage du projet et futur exploitant de l'installation nucléaire.



La gouvernance du centre de stockage Cigéo se fait sans préjudice des obligations de l'Andra envers ses tutelles, ses autorités de contrôles, les instances en charge de l'évaluation de ses activités et les acteurs jouant un rôle pour l'information du public.

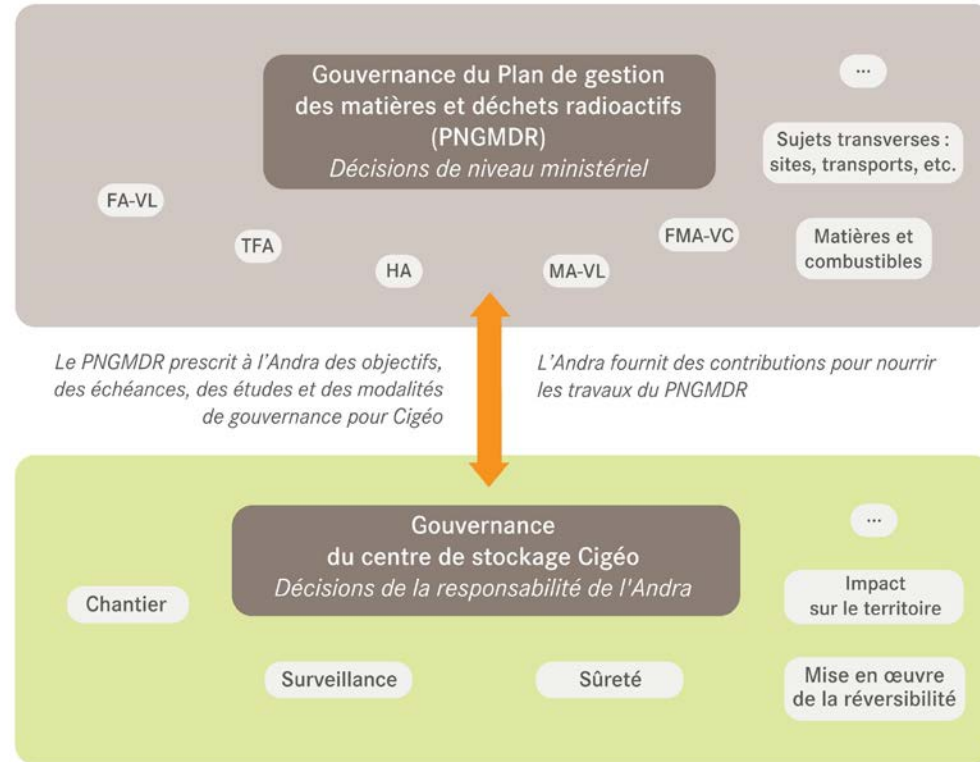


Processus de  
**GOVERNANCE**

# Comment s'articule la gouvernance du centre de stockage Cigéo avec la gouvernance générale de la gestion des matières et des déchets radioactifs ?

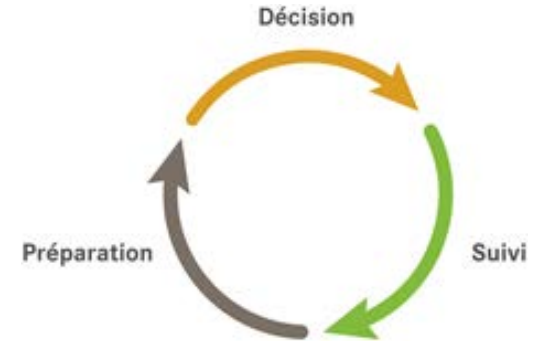


Processus de  
**GOVERNANCE**



# Quel processus de décision pour la gouvernance du centre de stockage Cigéo?

- ✓ Trois phases distinctes dans le processus de décision, dont chacune a une **influence sur la suivante**.
- ✓ L'Andra propose d'associer les parties prenantes et le public aux **phases de préparation et de suivi de la décision**:
  - ✓ Afin d'enrichir le projet
  - ✓ Permettre une meilleure compréhension des enjeux associés
- ✓ La prise de décision reste du seul ressort de l'Andra : en tant que maître d'ouvrage du projet et futur exploitant de l'installation nucléaire, l'Andra est l'**unique responsable** des décisions prises et les assume.
- ✓ Le rôle du public et des parties prenantes est un **rôle consultatif**.
  - ✓ Ils n'endossent pas la responsabilité dans les décisions prises et dans le développement du projet
  - ✓ Leur participation leur permet de s'informer, de s'exprimer voire d'exercer leur vigilance sur les décisions



# Quels types de décisions soumis à la gouvernance du centre de stockage?

- ✓ L'Andra propose de soumettre à la gouvernance de centre de stockage Cigéo toutes les **décisions structurantes** qui sont de son ressort :
  - ✓ des décisions relatives à des franchissement d'étapes significatives du projet (déploiements du stockage, productions de dossiers, préparation des revues...)
  - ✓ des modalités de mises en œuvre pratiques de décisions qui lui seront prescrites (par le PNGMDR notamment)
  
- ✓ **A contrario, les décisions opérationnelles de conduite du projet et de gestion des éventuelles situations d'urgence ne constituent pas des décisions structurantes.**
  
- ✓ L'Andra propose également de mettre à la gouvernance du centre la préparation de revues et de documents:
  - ✓ l'Andra propose d'organiser les revues de réversibilité, de les préparer en concertation avec le public et de les y associer;
  - ✓ elle propose aussi de rendre publiques les versions successives du PDE en y intégrant les bilans et les conclusions de leurs concertations préparatoires.



Processus de  
**GOUVERNANCE**

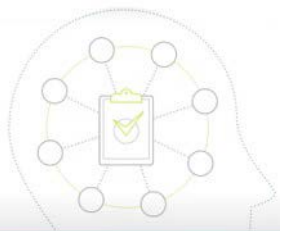
# Quelle association concrète pour les parties prenantes et le public? 1/2

- ✓ **Au-delà du cadre législatif et réglementaire existant en matière d'échanges avec la société sur le projet Cigéo**
  - ✓ du code de l'environnement concernant la **participation du public** sur les projets
  - ✓ des **dispositions spécifiques aux INB** (production de rapport d'activité annuel, information auprès du Clis et de la future Cli)
  - ✓ des **dispositions spécifiques au stockage en couche géologique profonde** (PDE, instruction de la DAC, loi de fin de Phipil...)

- ✓ **L'Andra propose d'associer le public :**

## 1- En support de la phase de préparation des décisions

- ✓ **publier annuellement le jalonnement prévisionnel du projet** identifiant les décisions structurantes ;
- ✓ **organiser des concertations avec le public en amont des décisions structurantes du projet**, notamment en amont de la production des dossiers transmis aux autorités (dossiers d'autorisations et de réexamen, rapport pour le Parlement, etc.) ;



# Quelle association concrète pour les parties prenantes et le public? 2/2

## 2- En support du suivi des décisions

- ✓ **tracer, dans ses rapports annuels d'activité, l'état de l'intégration effective dans le projet des conclusions des concertations**
- ✓ **mettre à la disposition du public les données de surveillance environnementale du centre de stockage Cigéo**
- ✓ **organiser des réunions annuelles de présentation et de suivi du centre de stockage Cigéo**
- ✓ **publier les conclusions qu'elle retient des avis exprimés à l'occasion de ces réunions annuelles**



**Pour ses échanges avec le public dans le cadre de la gouvernance et notamment pour les concertations visant à préparer les décisions, l'Andra mettra systématiquement en œuvre les recommandations que HCTISN a formulé dans son avis du 28 septembre 2020 relatif à la participation du public au projet Cigéo.**





# Comment garantir le bon fonctionnement de la gouvernance ?

- ✓ Il revient à l'Andra **d'évaluer et de choisir** les décisions relatives au centre de stockage Cigéo suffisamment structurantes pour être soumises à la gouvernance.
- ✓ Afin de trouver un **point d'équilibre** entre les attentes des citoyens et les responsabilités portées par l'Andra, l'agence propose **deux solutions complémentaires** pour garantir le bon fonctionnement de la gouvernance:
  - Une **présentation** à la future CLI de l'INB et au PNGMDR, des **motivations du choix** des décisions structurantes afin qu'elles puissent être autant que possible partagées.
  - La **sollicitation**, de la part d'une instance à définir, de la **nomination d'un ou de plusieurs tiers, personnalités qualifiées, nommés individuellement** au profit de la gouvernance du centre de stockage Cigéo.



Processus de  
**GOUVERNANCE**

Le rôle de ces tiers, en toute indépendance, serait de :

- ✓ **conseiller l'Andra sur le choix des décisions** suffisamment structurantes pour être **soumises à la gouvernance** et sur la façon d'associer le public et les parties prenantes à la gouvernance du centre de stockage Cigéo ;
- ✓ **garantir aux citoyens que la gouvernance du centre de stockage est suffisamment complète et transparente ;**
- ✓ **fournir à la société et à l'État des bilans d'évaluation** de la qualité de la gouvernance du centre de stockage Cigéo produits indépendamment de l'Andra.

# Comment inciter le public et les parties prenantes à participer dans la durée ?

- ✓ L'Andra propose un ensemble de principes de fonctionnement et de valeurs à partager par les participants au processus de décision.
- ✓ Ils ont pour objectif de donner confiance aux citoyens, d'éveiller leur intérêt et de contribuer à la qualité des échanges lors des phases de préparation et de suivi des décisions:

## Les principes de fonctionnement de la gouvernance :

- ✓ sincérité, la continuité, la transparence de l'information, la reconnaissance des savoirs et la recherche de l'inclusion.

## Les valeurs à partager pour l'exercice de la gouvernance

- ✓ la responsabilité pour chaque génération et la solidarité avec le territoire d'accueil.

Ces principes et valeurs, proposés notamment suite à de premiers échanges avec les parties prenantes sur le PDE en 2016, pourront être complétés lors de la concertation. Leur déclinaison pratique fera l'objet de concertations ultérieures.



# Quand commence et quand s'arrête la gouvernance du centre de stockage Cigéo?

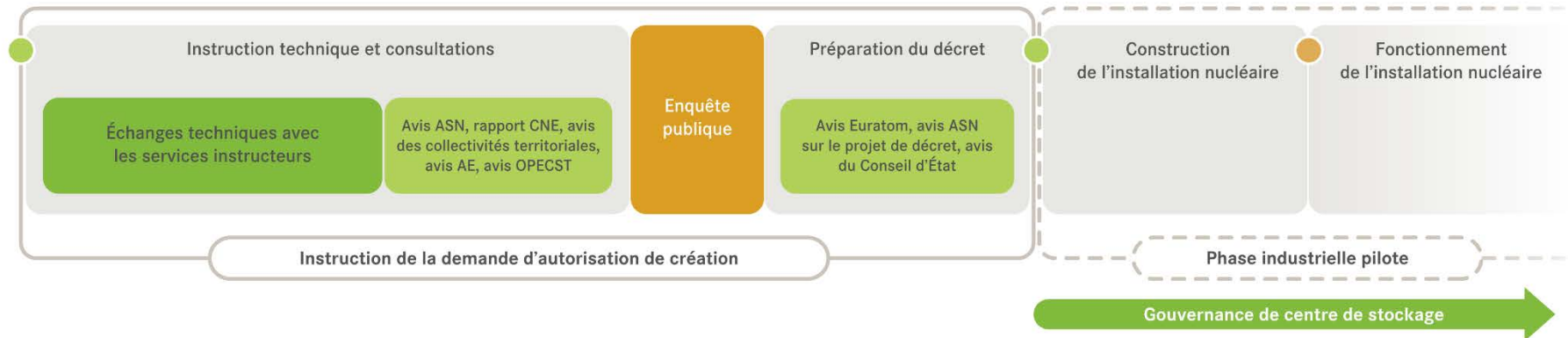
L'Andra propose que la gouvernance commence de façon concrète:

- ✓ après la **délivrance de son autorisation de création** par décret, au lancement de la phase industrielle pilote,
- ✓ et qu'elle se prolonge, **sans limite de durée définie de façon préalable**.

Dépôt de la demande  
d'autorisation de création

Décret d'autorisation  
de création

Autorisation  
de mise en service

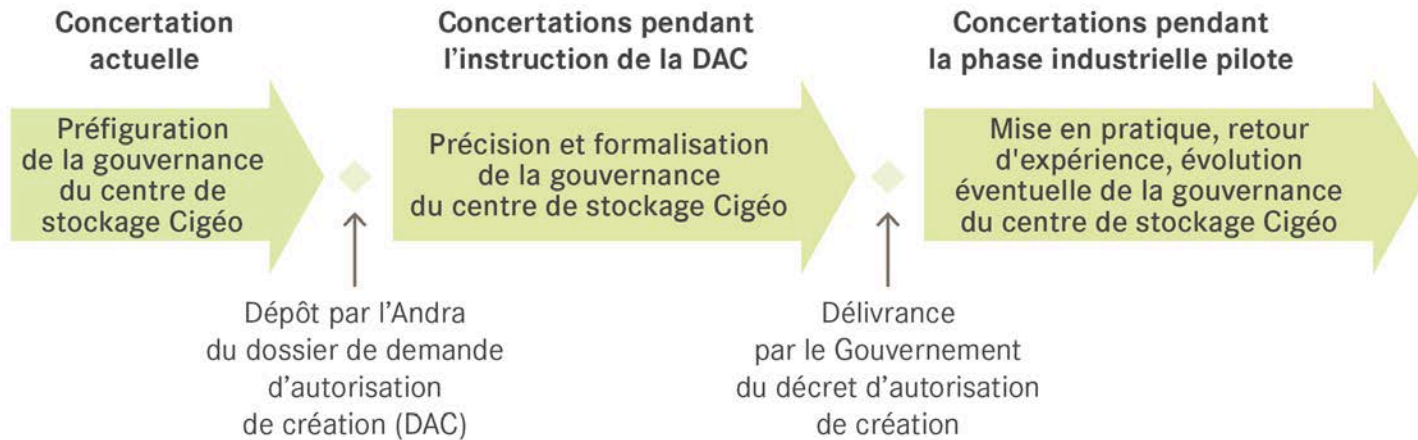


# Quelle concertation sur la gouvernance du centre de stockage ?

## Les phases successives de la concertation gouvernance



### Phase Industrielle Pilote



- ✓ Ce continuum du dialogue et de la participation du public jusqu'à la publication du décret d'autorisation de création de Cigéo, et au-delà, à toutes les étapes clés et structurantes de son déploiement, répond aux recommandations émises par le (HCTISN)
- ✓ La mise en place d'un dispositif continu d'association du public à l'élaboration des décisions à prendre est également une forte attente entendue lors du débat PNGMDR

# Quelle concertation sur la gouvernance du centre de stockage ? Les attendus de la concertation actuelle



Discuter avec les parties prenantes et le public jusqu'à mi-juillet:

- ✓ le rôle des parties prenantes et du public dans la gouvernance du centre de stockage;
- ✓ les modalités d'association des parties prenantes et du public à la gouvernance du centre de stockage ;
- ✓ les types de décisions qui seront soumises à la gouvernance ;
- ✓ les leviers pour garantir le bon fonctionnement de la gouvernance du centre de stockage ;
- ✓ la durée de la gouvernance du centre de stockage Cigéo ;
- ✓ les principes de fonctionnement et les valeurs de la gouvernance du centre de stockage.
- ✓ Présenter une nouvelle version « projet » du PDE



Les enseignements que l'Andra tire de la concertation :

- ✓ Intégrés au plan directeur de l'exploitation du projet Cigéo et au dossier de demande d'autorisation de création
- ✓ Serviront de base à la poursuite des échanges et des concertations à mener pendant l'instruction de la DAC et au-delà
- ✓ La concertation « pré-dépôt DAC » ne fige pas la gouvernance de Cigéo, elle sera précisée/discutée pendant la phase d'instruction en vue du décret DAC
- ✓ Alimenteront les travaux du PNGMDR qui prescrira les jalons décisionnels et les modalités de gouvernance et d'association du public aux étapes structurantes du projet



# Le dispositif de conférence de citoyens sur la phase industrielle pilote

# Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

## La conférence de citoyens est une méthode :

- qui favorise une discussion approfondie et argumentée,
- fondée sur une information pluraliste
- permet que des individus non spécialistes et non militants se forment une opinion éclairée.

## Les principes d'une conférence de citoyens:

- ✓ Un groupe restreint et diversifié de citoyens non spécialistes du sujet (20 à 30 citoyens)
- ✓ Pilotage par un comité indépendant en charge de l'organisation de la conférence
  - Claude Brévan (Présidente), Dominique Marbouty, Sylvestre Huet et Clément Mabi.
- ✓ La succession de plusieurs temps permettant une montée en connaissance et compétence des citoyens :
  - Sessions de formation pluraliste voire contradictoire
  - Auditions d'intervenants complémentaires à la demande des citoyens
  - Formalisation d'un avis collectif, faisant état des points de consensus et des points de désaccord
- ✓ La remise d'un avis collectif écrit répondant, à l'issue de l'atelier, à la question posée par le COPIL. Cet avis est rédigé par les citoyens.
- ✓ C'est un exercice de démocratie délibérative – qui vient alimenter le projet et le processus de décision.

# la place de la conférence de citoyens dans le dispositif de concertation global sur le projet Cigéo

- ✓ Cette conférence de citoyens est intégrée à la démarche globale de concertation sur le projet Cigéo suivie par deux garants de la CNDP et est complémentaire des autres dispositifs de concertation menés sur la Phipil par l'Andra.
- ✓ L'organisation de cette conférence de citoyens a été discutée avec les garants, présentée lors des groupes de travail du HCTISN et de la Commission d'orientation du PNGMDR, a fait l'objet d'une réunion dédiée et d'échanges sur le projet de programme et de mandat avec le groupe de travail sur la concertation Cigéo du HCTISN.
- ✓ L'Andra s'engage à se prononcer en retour sur l'avis des citoyens, en justifiant la manière dont les apports de l'avis seront pris en compte, dans le dossier de DAC et plus particulièrement dans le PDE
- ✓ Plus largement dans les enseignements de la concertation sur la Phipil
- ✓ L'Andra s'engage aussi à relayer cet avis largement et la manière dont l'Andra y aura répondu.



# Pourquoi une conférence de citoyens sur la Phipil ? Quels engagements de l'Andra?

## ✓ Pourquoi ce dispositif ?

- ✓ Thème relevé comme d'importance pour le public depuis 2013, qui n'a pas encore été travaillé avec le public
- ✓ D'apporter à l'Andra un éclairage indépendant et complémentaire des parties prenantes et des participants habituels des concertations portées par les différents acteurs du nucléaire ;
- ✓ De travailler concrètement avec le groupe de citoyens pour enrichir ce sujet nouveau que constitue la phase industrielle pilote.

## ✓ Pourquoi maintenant ?

- ✓ Pour intégrer des premiers éléments dès le dépôt du dossier de DAC
- ✓ Et par la suite alimenter les réflexions/discussions futures sur le sujet pendant la phase d'instruction de la demande d'autorisation de création.

La tenue d'une conférence de citoyens ne présage pas de la décision à venir sur la création de Cigéo.

# Comment la conférence de Citoyens est organisée?

L'Andra est à l'initiative de la conférence de citoyens sur le thème spécifique de la Phipil, et en a confié l'organisation à un comité indépendant.

## Ce comité de pilotage indépendant qui a pour missions :

- Définir les critères de composition du groupe ainsi que son mandat ;
- Définir le programme de formation permettant la pluralité de points de vue et des échanges équilibrés ;
- Assurer le bon déroulement de la conférence de citoyens;
- Faciliter les demandes d'auditions et à veiller à ce que l'animation de la conférence de citoyens permette l'expression de tous les citoyens et l'exploration des débats soulevés par les citoyens, en lien avec le mandat ;
- Être attentif à la transparence du processus envers le grand public.

## Quel est le mandat de la conférence de citoyens ?

- L'avis des citoyens comportera des recommandations sur la façon dont cette phase doit être menée par l'Andra : comment assurer la confiance des citoyens au lancement du projet Cigéo ? Quels moyens mettre en œuvre pour associer les citoyens au suivi du projet ?

## Comment les 20 citoyennes et citoyens ont été choisis?

- Tirés au sort par un institut IRS Quality
- Des critères définis pour atteindre une diversité de la population française : diversité d'âge et de genre, de territoire de catégorie socio-professionnelle, d'opinion politique et de positionnement sur le nucléaire.

# Quel est le programme de la conférence de citoyens?

